

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES
du Mercredi 13 mars 2019

A 10h, le Maire ouvre la première séance plénière de 2019 du Conseil des Sages en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum.

Monsieur François GUERARD est excusé.

Le Maire propose un ordre du jour composé de trois points :

1. Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire de la Ville et du CCAS ;
2. Compte rendu des travaux de la commission
3. Questions diverses

Il annonce qu'il devra quitter la réunion à 11h15 pour se rendre en Sous Préfecture.

1. Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire de la Ville et du CCAS

Le Maire explique que le Débat d'Orientation Budgétaire est une obligation réglementaire. Le document ci-joint a été présenté lors du Conseil Municipal du 11 mars dernier. Il en fait une lecture détaillée et aborde plus particulièrement les points suivants :

- depuis 2008, les tarifs municipaux augmentent en moyenne de 4% chaque année. En 2019, la hausse sera de 1,8% pour tenir compte de l'inflation ;
- baisse de la masse salariale ;
- des travaux d'accessibilité pour tous les équipements sportifs vont être effectués ;
- les travaux du parking de Cochard Mourot sont toujours bloqués par les fouilles archéologiques ;
- la vidéoprotection fonctionne avec 13 caméras uniquement sur le domaine public. La Police municipale visionne les images tous les jours. L'enregistrement des images dure 30 jours puis est détruit ;
- la Ville n'a pas emprunté depuis 2014 ;

Madame Claudine BERNARD demande des précisions concernant le dossier des terrains « Les Remises ».

Le Maire répond que c'est un sujet qu'il a découvert dernièrement lorsque l'EPFL l'a sollicité. Cet organisme a acheté pour la Ville ces terrains pour la somme de 350 000€. Un avenant vient d'être signé pour 5 ans concernant un projet de 5 hectares. Or, d'une part, la révision du PLU ne permet plus d'étalement urbain et d'autre part la population est en baisse. A population constante, le projet pourrait porter sur 1,3 ha. Le Conseil municipal a donc opté pour une ligne budgétaire supplémentaire afin de capitaliser 70 000€ cette année.

Monsieur HAMM demande si d'autres scénarios sont envisagés.

Les élus ont travaillé sur trois hypothèses :

- la population augmente. La ville ne semble pas être dans cette dynamique ;
- la population diminue. Ce n'est pas valorisant ;
- la population stagne. Cette hypothèse est retenue.

Madame Jacqueline JANNOT demande si ces terrains sont actuellement cultivés.

Le Maire ne le sait pas car ils sont gérés par l'EPFL.

Monsieur Roger LEMOINE s'interroge sur cet organisme.

Madame JANNOT rapporte qu'une personne habitant au 7 rue de la Pocherie se plaint de ne pas avoir de trottoir.

Après avoir utilisé Google Maps, il s'avère que, d'une part, cette adresse correspond à celle de la salle des tilleuls et que d'autre part il y a un trottoir.

Madame Marie José VUILLIEN signale à nouveau un problème d'éclairage public à l'intersection de la rue Henri Garnier et de l'avenue Stanislas.

La directrice du CCAS l'informe que les services techniques en ont été informés et qu'il s'agit d'un problème électrique conséquent.

Madame JANNOT explique qu'elle a été interpellée par une personne seule qui estime que la taxe d'ordures ménagères est trop importante car elle ne produit pas de déchets car elle trie.

Le Maire répond que les possibilités actuelles de tri ne permettent pas le zéro déchet. En tant que Vice Président de la Codécom en charge de cette question, il informe les membres de l'assemblée qu'une réflexion sera menée afin d'harmoniser les trois sites (Commercy, Void, Vaucouleurs) en 2020.

Monsieur Gérard VIGOUR souhaite que la Codécom réfléchisse également à une meilleure communication dans ce domaine.

Le Maire demande à la directrice du CCAS de présenter le DOB du CCAS (Cf. Rapport d'Orientation Budgétaire en pièce jointe).

A 11h15, le Maire quitte la séance.

2. Compte rendu des travaux de la commission

Monsieur Henry-Michel MONTEL est nommé rapporteur.

En se basant sur un PowerPoint (Cf. Document joint), il entame son exposé par les points suivants :

- les Sages estiment que la fontaine de Breuil est « dans un état lamentable » ;
- ils souhaitent savoir qui est propriétaire de la maison rue des Artilleurs (à côté de deux garages) dont le toit est très endommagé ?
- rue Haptouté et rue Poincaré, quelques maisons sont délabrées ;

Monsieur MONTEL s'arrête ensuite sur la rue Henri Garnier et plus particulièrement la sortie de l'hôpital qui est problématique en terme de visibilité.

Monsieur VIGOUR ne comprend pas pourquoi le stationnement a été placé à gauche dans cette rue.

Monsieur CHARLIER constate que de plus en plus de personnes se stationnent sur le trottoir et pense que la police municipale devrait verbaliser.

L'Adjointe au Maire répond que ça a déjà eu lieu.

Monsieur CHARLIER estime que la police municipale devrait à nouveau verbaliser. Pour Monsieur MONTEL il n'y a pas de répression dans notre ville pour le mauvais stationnement.

Monsieur Thierry LEGRAND propose ensuite une série de photos concernant des incivilités qui entraînent les remarques suivantes :

- à qui appartient le bâtiment qui abritait avant le Marché aux affaires route d'Euville ? Les trottoirs sont dangereux (trous, fils électriques à nu, ...), il y a de nombreux déchets divers et variés entassés tout autour du bâtiment.
- les points tris sont tous vandalisés, mal utilisés, sales, encombrés ... ;
- certains habitants n'ont pas de bac car ils ne s'inscrivent pas à la Codécom. De ce fait ils déposent leurs poubelles n'importe où. Les Sages pensent que le propriétaire devrait signaler l'arrivée d'un nouveau locataire ;
- les Sages demandent le retour du ramassage des monstres.

En conclusion, à l'unanimité, les Sages pensent que la ville est de plus en plus sale. Ils pensent que les points tri donnent une très mauvaise image de Commercy.

3. Questions diverses

Monsieur CHARLIER a réalisé un petit sondage auprès de quelques habitants de la rue de l'Awa concernant le sens de circulation. Aucune proposition nette ne s'en dégage.

La directrice du CCAS lit un courrier adressé au Conseil des Sages par une Commerçienne qui demande l'installation de nouveaux jeux à la Vaine Vaux. Elle explique qu'auparavant cet espace disposait de trois jeux. Un a été retiré, un est en mauvais état. Les élus proposent de remplacer ces deux jeux et d'en acheter un quatrième. Les Sages sont favorables à cette proposition mais ajoutent les éléments suivants :

- il serait intéressant de varier les jeux pour toucher des enfants d'âge différent ;
- des filets doivent être remis dans les buts ;
- le terrain de foot est dangereux car plein de trous, il doit être refait.

La directrice du CCAS évoque à nouveau la visite historique de Commercy avec Pierre BRIOT. Cette proposition reçoit l'avis favorable de tous les Sages. Après discussion, cette visite se fera en juin prochain un vendredi. Madame SCOLARI-MICHELOT se rapproche de Monsieur BRIOT et informe les Sages de la date retenue.

Aucun autre point n'étant proposé par l'assemblée, l'Adjointe au Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé. Elle rappelle que **la prochaine plénière est programmée le mercredi 19 juin 2019 à 10h, salle du conseil en Mairie.** Elle prononce ensuite la clôture du Conseil des Sages à 12h05.

